

Réseau de la Maison Verte

La Maison Verte est un centre d'activités et de ressources partagées au bénéfice du réseau de porteurs de projets et de créateurs.

Buts du réseau

1. Soutenir les projets et les activités des membres et de la Maison Verte
2. Développer et promouvoir des solutions gagnant-gagnant-gagnant
3. Partager les ressources et les connaissances nécessaires à la réussite des projets
4. Créer des liens et des synergies, bénéficier de l'intelligence collective

Membres du réseau

Le réseau est composé de membres actifs (prestataires) et de membres de soutien (bénéficiaires). Toute personne physique majeure et capable de discernement ou personne morale dont les buts sont compatibles avec les buts de la Maison Verte peut devenir membre du réseau. Les membres actifs sont des porteurs de projet ou des personnes actives dans la région qui cherchent à développer des solutions gagnantes pour les prestataires, les bénéficiaires et l'environnement (gagnant-gagnant-gagnant).

Avantages des membres

	Membres actifs	Membres soutien	Non-membres
Location d'espaces à la Maison Verte	oui	oui	oui
Priorité pour la location	oui	après les actifs	non
Rabais sur le prix de location	min 25 %	non	non
Autres offres spéciales	oui	oui	non
Bons-cadeau	oui	oui	oui
Espace rencontre à la Maison Verte	oui	oui	non
Rencontres mensuelles	oui	oui	non
Ressources partagées	oui	oui	non
Promotion à la Maison Verte	oui	non	non
Publicité sur le site Internet	oui	non	non
Recevoir la newsletter	oui	oui	sur demande
Cotisation annuelle *	240 fr/an	min 20 fr/an	-
Bons-cadeau offert avec la cotisation	50 fr	½ de la cotisation	-

* Possibilité de devenir membre pour l'année civile ou l'année scolaire

Membres actifs du réseau

Pourquoi devenir membre actif?

- Développer et promouvoir son activité
- Louer des locaux à un prix avantageux
- Créer des liens et des synergies
- Partager des ressources et des compétences
- Apprendre de l'expérience des autres et bénéficier de l'intelligence collective

Comment devenir membre actif?

1. Venir à la présentation du réseau pendant une rencontre
2. Remplir le formulaire d'inscription
3. Attendre l'approbation de la candidature
4. Payer la cotisation
5. (optionnel) S'inscrire sur le site

Responsabilité

Chaque membre garde toute sa responsabilité et s'entoure de toutes les garanties habituelles pour que ses activités soient conformes aux règlements en vigueur. La responsabilité du réseau ou de la Maison Verte ne peut en aucun cas être engagée.

Perte du statut de membre

Le statut de membre se perd par:

- le non-paiement de la cotisation
- l'exercice d'une activité illégale ou contraire aux buts de la Maison Verte
- un comportement portant préjudice au réseau

La décision d'exclure un membre est prononcée par les fondateurs. Il n'y a pas de recours possible. Les publications du membre sortant sont enlevées du site Internet et des locaux de la Maison Verte.

Membres de soutien

Pourquoi devenir membre de soutien?

- Soutenir la Maison Verte et les activités dans la région
- Profiter des offres spéciales
- Créer des liens et des synergies

Comment devenir membre de soutien

1. (optionnel) Venir à la présentation du réseau pendant une rencontre mensuelle
2. Remplir le formulaire d'inscription
3. Payer la cotisation